Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260924-D32DSJVAP_SE26-DE

Fougères

DSJVAP - LL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2026

32- TARIF SPORT ET MAISON SPORT SANTE

Rapporteuse : Mme GUILLOIS

Suite à de nombreuses questions d'associations sportives ou internes au service des sports, il convient de préciser et/ou compléter la grille tarifaire dans le domaine du sport :

Au niveau des courts de tennis (halle de tennis de Paron) : En décembre 2025, le tarif a été voté par court utilisé pour les associations. Le tarif est de 72 € au global, ramené à 36 € si un seul court est utilisé.
L'association Espérance souhaite pouvoir utiliser l'équipement le week-end lorsqu'il n'y a pas de cours de tennis ou de compétition. On parle de créneaux libres accessibles seulement aux joueurs du club.

Il est proposé de facturer les créneaux libres du samedi avec une remise de 30% du montant et les créneaux du dimanche avec une remise de 50% comme suit :
Le tarif du samedi pour les créneaux libres : pour un court, 25,20 €/heure et pour deux courts, 50,40 €/heure.
Le tarif du dimanche pour les créneaux libres : pour un court, 18€/heure et pour les deux courts, 36 €/heure.

Le deuxième sujet concerne la tarification des équipements pour le handisport, le sport adapté, le sport santé.

Il est proposé une remise de 50% sur le tarif du coût horaire pour les associations (soit le tarif jeune).

Le tarif pour le handisport, le sport adapté, le sport santé serait de 36 € forfait heure/année pour les entraînements.

Enfin, au niveau de la maison Sport Santé, il est proposé de créer un tarif à 12 € pour 12 séances pour les personnes ayant un score EPICE supérieur à 30 et un tarif à 45 € pour 12 séances pour les autres usagers.

Après avis favorable unanime de la Commission Sport, Sport Santé réunie le 10 juin 2026, il vous est proposé de créer les tarifs suivants :

- **Créneau libre Halle de Tennis pour un court le samedi : 25,20 €/heure pour un court ; 50.40 €/heure pour deux courts.**
- **Créneau libre Halle de Tennis pour un court le dimanche : 18 €/heure pour un court ; 36 €/heure pour deux courts.**
- **Créneau sport adapté, sport santé et handisport : réduction de 50%, c'est-à-dire le tarif jeune.**
- **Forfait pour une séance d'APA par semaine sur un trimestre de 12 séances (score EPICE supérieur à 30) : 12 €.**
- **Forfait pour une séance d'APA par semaine sur un trimestre de 12 séances : 45 €.**

Signé électroniquement par Nicolas LEBRUET le 29/09/2026 10:58:56

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260924-D32DSJVAP_SE26-DE

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères, le 24 septembre 2026

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-09-29T08:58:21+02:00

Le secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué à la Jeunesse, vie étudiante, conseil municipal des jeunes

ANTHONY HUE

Signé électroniquement par : Anthony HUE
Le 2026-09-29T12:56:56+02:00